

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	<p>PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER</p>
Procès verbal du 12 janvier 2009	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster, tenue le 12 janvier 2009, à 20 h, à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour.</p> <p>Sont présents : les conseillers Sylvain Labrecque, Viateur Fournier, Normand Raby, Yves Boissonneault, Dany Bolduc et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Marcel Beaudoin, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 12 janvier 2009	<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 12 janvier 2009</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 <i>PRIERE</i> 2 <i>MOT DE BIENVENUE</i> 3 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i> 4 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i> 5 <i>ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 1^{ER}, 2 ET 8 DECEMBRE 2008</i> 6 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i> 7 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> 7.1 Présentation des comptes 7.2 Autorisation de dépenses 2009 7.3 Non capitalisation minimale 7.4 Traitement des comptes recevables 8 <i>TRANSPORT</i> <ol style="list-style-type: none"> 8.1 Déneigement rang 5-6 Acceptation de l'entente pour la gestion des ponts municipaux 9 <i>HYGIENE DU MILIEU</i> <ol style="list-style-type: none"> 9.1 Offre de service pour les analyses d'eau potables et usées 9.2 Dépôt des résultats des travaux de réhabilitation des puits 10 <i>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> 10.1 Remboursement à la CDEL concernant le prolongement du réseau électrique 10.2 Demande à la CPTAQ de M. Bertrand Houle 11 <i>LOISIRS ET CULTURE</i> <ol style="list-style-type: none"> 11.1 Contrat Propane GRG 12 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i> 13 <i>CORRESPONDANCE</i> <ol style="list-style-type: none"> 13.1 Information concernant le pacte rural 2007-2014 13.2 Colloque sur la sécurité civile 2009 13.3 Remerciement du Cercle des Fermières 14 <i>VARIA</i> <ol style="list-style-type: none"> 14.1 Demande de la CDEL 14.2 Demande d'aide financière Association de la fibromyalgie des Bois-Francis 14.3 Soirée-bénéfice du Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis 14.4 Appui au Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis 14.5 Renouvellement à GROBEC 14.6 Remboursement à Nathalie Martel 15 <i>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</i>
001-2009 Adoption de l'ordre du jour	<p>Il est proposé par : Normand Raby et résolu à l'unanimité des conseillers :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p>ADOPTÉ</p>
002-2009 Inversion de l'ordre	<p>Il est proposé par : Viateur Fournier</p>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



du jour	et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.																		
	ADOPTÉ																		
003-2009 Adoption du procès-verbal de la séance du 1 ^{er} décembre 2008	Il est proposé par : Normand Raby et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE le procès-verbal du 1 ^{er} décembre 2008 soit adopté.																		
	ADOPTÉ																		
004-2009 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 2 décembre 2008	Il est proposé par : Sylvain Labrecque et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 2 décembre 2008 soit adopté.																		
	ADOPTÉ																		
005-2009 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2008	Il est proposé par : Yves Boissonneault et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2008 portant sur l'adoption du budget et du plan triennal soit adopté.																		
	ADOPTÉ																		
006-2009 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2008	Il est proposé par : Yves Boissonneault et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE le procès-verbal de la séance spéciale du 8 décembre 2008 soit adopté.																		
	ADOPTÉ																		
Suivi des procès- verbaux	Le suivi des procès-verbaux a été fait au complet.																		
007-2009 Présentation des comptes	La directrice générale certifie que les crédits sont disponibles pour effectuer les paiements suivants :																		
	Chèques numéros 8750 à 8808 250 326.65 \$																		
	Autres paiements effectués par la directrice générale 27 382.42 \$																		
	Grand total des paiements 277 709.07 \$																		
	Il est proposé par : Yves Boissonneault et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE le paiement des comptes soit adopté.																		
	ADOPTÉ																		
008-2009 Autorisation de dépenses 2009	Il est proposé par : Viateur Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers :																		
	QUE ce conseil autorise les dépenses suivantes de 2009 jusqu'à concurrence des prévisions budgétaires.																		
	<table border="1"> <tr> <td>02 11000 131</td> <td>REMUNERATION DE BASE - ELUS*</td> <td>20 298 \$</td> </tr> <tr> <td>02 11000 133</td> <td>ALLOCATION DE DEPENSES - ELUS*</td> <td>10 150 \$</td> </tr> <tr> <td>02 11000 200</td> <td>PART EMPLOYEUR - ELUS*</td> <td>1 220 \$</td> </tr> <tr> <td>02 11000 310</td> <td>FRAIS DE DEPLACEMENT - ELUS*</td> <td>600 \$</td> </tr> <tr> <td>02 11000 454</td> <td>FORMATION ET PERFECT - ELUS*</td> <td>800 \$</td> </tr> <tr> <td>02 11000 493</td> <td>RELATIONS EXTERIEURES - ELUS*</td> <td>800 \$</td> </tr> </table>	02 11000 131	REMUNERATION DE BASE - ELUS*	20 298 \$	02 11000 133	ALLOCATION DE DEPENSES - ELUS*	10 150 \$	02 11000 200	PART EMPLOYEUR - ELUS*	1 220 \$	02 11000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - ELUS*	600 \$	02 11000 454	FORMATION ET PERFECT - ELUS*	800 \$	02 11000 493	RELATIONS EXTERIEURES - ELUS*	800 \$
02 11000 131	REMUNERATION DE BASE - ELUS*	20 298 \$																	
02 11000 133	ALLOCATION DE DEPENSES - ELUS*	10 150 \$																	
02 11000 200	PART EMPLOYEUR - ELUS*	1 220 \$																	
02 11000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - ELUS*	600 \$																	
02 11000 454	FORMATION ET PERFECT - ELUS*	800 \$																	
02 11000 493	RELATIONS EXTERIEURES - ELUS*	800 \$																	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 11000 494	COTISATION, CONGRES - ELUS*	1 500 \$
02 11000 610	FRAIS DE REPAS - ÉLUS	200 \$
02 11000 951	QUOTE-PART M.R.C. - ELUS*	8 362 \$
02 12000 412	COURS MUNICIPALE PLESSISVILLE*	4 400 \$
02 13000 141	SALAIRE - ENTRETIEN*	1 000 \$
02 13000 200	PART EMPLOYEUR - ADM*	6 800 \$
02 13000 252	C.S.S.T. - GEST. FIN. ADM.*	35 \$
02 13000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - ADM.*	700 \$
02 13000 321	TIMBRES POSTES - ADM.*	3 000 \$
02 13000 331	TELEPHONE - ADM.*	2 600 \$
02 13000 335	INTERNET - ADM.*	200 \$
02 13000 340	PUBLICATION D'AVIS - ADM.*	1 000 \$
02 13000 410	HON. PROFESSIONNELS - ADM.*	8 500 \$
02 13000 412	SERVICES JURIDIQUES - ADM.*	2 500 \$
02 13000 414	ENTRETIEN LOGICIEL PG - ADM.*	5 300 \$
02 13000 421	ASSURANCES GENERALES - ADM.*	21 000 \$
02 13000 424	ASS. CAUTIONNEMENT - ADM.*	200 \$
02 13000 451	CENTRALE ALARME BUREAU - ADM.*	75 \$
02 13000 454	FORMATION ET PERFECT. - ADM.*	1 500 \$
02 13000 493	RELATIONS EXTERIEURES - ADM.*	500 \$
02 13000 494	COTISATION, CONGRES - ADM.*	1 200 \$
02 13000 517	LOC. AMEUB. EQUIP. BUR. - ADM.	3 000 \$
02 13000 522	ENT. REP. BAT, TERRAIN - ADM*	1 500 \$
02 13000 527	ENT. REP. EQUIP. BUREAU - ADM*	1 000 \$
02 13000 610	FRAIS DE REPAS - ADM.*	325 \$
02 13000 660	ARTICLES DE NETTOYAGE - ADM.*	225 \$
02 13000 670	FOURNITURES DE BUREAU - ADM.*	6 500 \$
02 13000 681	ELECTRICITE - ADM.*	2 400 \$
02 13000 951	QUOTE-PART M.R.C.*	12 066 \$
02 13010 141	SALAIRE - DIRECTEUR GENERAL*	40 000 \$
02 13010 252	C.S.S.T. - DIRECTEUR GENERAL	1 028 \$
02 13010 413	VERIFICATION - ADM.*	7 000 \$
02 13010 419	MUTATION*	300 \$
02 13010 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - ADM.*	750 \$
02 13010 494	F.Q.M. COTISATION - ADM.*	1 167 \$
02 13010 527	ENT. REP. EQUIPEMENT*	1 000 \$
02 13020 141	SALAIRE SECRETAIRE*	10 000 \$
02 13020 252	C.S.S.T. - SECRETAIRE	300 \$
02 13020 419	MUTUELLE DE PRÉVENTION	540 \$
02 14000 141	RÉMUNÉRATION - EMPLOYÉS ELECTION	2 000 \$
02 14000 321	FRAIS DE POSTE - ÉLECTIONS	550 \$
02 14000 511	LOC. BATISSE - ÉLECTIONS	150 \$
02 14000 610	REPAS - ÉLECTIONS	250 \$
02 14000 670	PAPETERIE - ÉLECTIONS	2 600 \$
02 15000 951	QUOTE-PART M.R.C.*	18 782 \$
02 15010 951	INDEXATION ROLE*	17 161 \$
02 21000 441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC*	112 748 \$
02 22000 339	LICENCE RADIO - POMPIERS	174 \$
02 22000 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - P.I.*	750 \$
02 22000 521	REP. ENT. ENLEV. NEIGE BORNE FON*	800 \$
02 22000 681	ELECTRICITE - P.I.*	4 250 \$
02 22000 951	QUOTE-PART MRC*	71 807 \$
02 22010 522	ENTRETIEN POSTE POMPIERS*	1 000 \$
02 32000 141	SALAIRE REGULIER - VOIRIE*	12 600 \$
02 32000 200	PART EMPLOYEUR - VOIRIE*	3 100 \$
02 32000 252	C.S.S.T. - VOIRIE	367 \$
02 32000 331	CELLULAIRE, PAGET - VOIRIE*	600 \$
02 32000 411	ARPENTEUR - VOIRIE*	1 500 \$
02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE*	400 \$

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 32000 521	DEBROUSSAILLAGE, FAUCHAGE*	9 120 \$
02 32000 522	ENT. REP. GARAGE+TERRAIN*	500 \$
02 32000 525	ENT. REP. VEHICULES - VOIRIE*	2 000 \$
02 32000 526	ENT. ET RÉP. MACH./OUTIL./ÉQU.	350 \$
02 32000 621	PIERRE RECHARGEMENT	32 772 \$
02 32000 625	ASPHALTE*	54 077 \$
02 32000 629	ASPHALTE FROIDE*	1 913 \$
02 32000 631	ESSENCE, HUILE, DIESEL -VOIRI*	3 000 \$
02 32000 641	QUINCAILLERIE - VOIRIE*	1 000 \$
02 32000 643	OUTILS - VOIRIE*	600 \$
02 32000 681	ELECTRICITE GARAGE - VOIRIE*	2 100 \$
02 32010 141	SALAIRE ADJOINT*	1 650 \$
02 32010 521	NETTOYAGE PLUVIAL*	5 000 \$
02 32020 521	NETTOYAGE DE FOSSES*	34 508 \$
02 32030 521	EPANDAGE CALCIUM*	22 678 \$
02 32040 521	ENTRETIEN RUES ET CHEMINS*	20 000 \$
02 32050 521	NIVELAGE*	16 000 \$
02 32060 521	PONTS-PONCEAU*	12 000 \$
02 32070 521	MARQUAGE DE LIGNES*	4 395 \$
02 32090 521	PONT*	12 000 \$
02 32100 521	IMMO VOIRIE	50 000 \$
02 33000 141	SALAIRE REGULIER - ENL. NEIGE*	2 215 \$
02 33000 200	PART EMPLOYEUR - ENL. NEIGE*	532 \$
02 33000 252	C.S.S.T. - ENL. DE LA NEIGE	57 \$
02 33000 443	CONTRAT CHEMIN D'HIVER*	171 000 \$
02 34000 521	ENT. REP. - ECLAIRAGE*	2 500 \$
02 34000 681	ELECTRICITE ECL PUBLIC PONT*	11 000 \$
02 35500 521	ENT. INST. TROTTOIRS	1 500 \$
02 35500 649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATIO*	3 500 \$
02 37000 951	QUOTE-PART MRC TRANSPORT COLLECTIF	527 \$
02 37000 970	TRANSPORT LA CADENCE*	6 300 \$
02 41300 141	SALAIRE REGULIER - DIST. EAU*	7 755 \$
02 41300 200	PART EMPLOYEUR - DIST. EAU*	2 105 \$
02 41300 252	C.S.S.T. - DIST. DE L'EAU	225 \$
02 41300 331	TELEPHONE LIGNE SPECIALE*	3 000 \$
02 41300 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - DIST*	335 \$
02 41300 444	ANALYSE EAU POTABLE - DISTR.*	4 000 \$
02 41300 454	SERVICES DE FORMATION - DISTR*	200 \$
02 41300 521	ENT. REP. INFRASTRUCTURE - DI*	2 000 \$
02 41300 649	AUTRES PIECES ET ACC - DIST.*	1 000 \$
02 41300 681	ELECTRICITE - DISTR.*	16 000 \$
02 41310 141	SALAIRE ADJOINT DIST. EAU*	1 000 \$
02 41400 141	SALAIRE REGULIER - T.E.U.*	8 595 \$
02 41400 200	PART EMPLOYEUR - T.E.A.*	2 327 \$
02 41400 252	C.S.S.T. - T.E.U.	250 \$
02 41400 445	ANALYSE EAU USEES - T.E.U.*	1 600 \$
02 41400 521	ENT.REP. INFRASTRUCTURES - TE*	4 000 \$
02 41400 635	PRODUITS CHIMIQUES - T.E.U.*	9 526 \$
02 41400 681	ELECTRICITE - T.E.U.*	13 100 \$
02 41410 141	SALAIRE AJOINT - T.E.U.*	1 100 \$
02 41500 521	ENT.REP.INFRASTRUCTURES - EGO*	2 000 \$
02 41500 649	AUTRES PIECES ET ACC. - EGOUT*	1 500 \$
02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUT*	3 500 \$
02 45110 446	CUEILLETTE/TRANSPORT DÉCHETS	39 000 \$
02 45120 446	ÉLIMINATION DES DÉCHETS	24 500 \$
02 45210 446	CUEILLETTE/TRANSPORT MAT. RECYCL.	33 500 \$
02 45220 446	TRAITEMENT MATIÈRES RECYCLABLES	7 600 \$
02 46000 951	QUOTE PART MRC COURS D EAU*	7 121 \$
02 52000 963	PARTICIPATION O.M.H.*	6 000 \$

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 59000 141	SALAIRE ENTRETIEN - EDIFICE*	1 500 \$
02 59000 200	COTISATION EMPLOYEUR - EDIFIC*	193 \$
02 59000 252	C.S.S.T. - SBE	38 \$
02 59000 443	ENLEVEMENT NEIGE - EDIFICE*	610 \$
02 59000 522	ENT. ET REP. EDIFICE ST-LOUIS*	1 000 \$
02 59000 632	HUILE CHAUFFAGE - EDIFICE*	12 000 \$
02 59000 681	ELECTRICITE - EDIFICE*	4 600 \$
02 61000 141	SALAIRE REGULIER - INSP. BAT.*	7 845 \$
02 61000 200	PART EMPLOYEUR - INSP.BAT.*	2 125 \$
02 61000 252	C.S.S.T. - A.U.D.	228 \$
02 61000 494	COTISATION, CONGRES - URB*	300 \$
02 61000 951	QUOTE PART - AMENAGEM. M.R.C.*	11 803 \$
02 61010 141	SALAIRE REGULIER - ADJOINT	1 000 \$
02 62100 951	C.L.D. DE L'ERABLE*	16 944 \$
02 62100 959	CDEL	16 500 \$
02 69000 629	MATERIAUX DIVERS - EMBELLISS.	3 250 \$
02 69000 681	ÉLECTRICITÉ - EMBELLISSEMENT	750 \$
02 69000 970	QUOTE-PART CABLE-AXION	2 700 \$
02 69000 999	PROMOTION MUNICIPALITE*	25 000 \$
02 69010 951	QUOTE-PART TELECOMMUNICATION*	2 393 \$
02 70120 141	SALAIRE REGULIER - C.C.R.*	31 000 \$
02 70120 200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -C*	4 800 \$
02 70120 252	C.S.S.T. - C.C.R.*	800 \$
02 70120 310	FRAIS DEPLACEMENT - C.C.R.*	350 \$
02 70120 331	TELEPHONE - CENTRE COMM. R.*	1 000 \$
02 70120 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - C.C.*	1 250 \$
02 70120 493	RELATIONS EXTERIEURES - C.C.R*	200 \$
02 70120 494	COLLOQUE - C.C.R.*	500 \$
02 70120 522	ENT. ET REP. BAT-TERRAIN - CC*	4 000 \$
02 70120 527	ENT. REP. - AMEUB.EQUIP. - CCR	200 \$
02 70120 528	AMELIORATIONS LOCATIVES - CCR*	15 000 \$
02 70120 660	ARTICLES DE NETTOYAGE - C.C.R*	1 000 \$
02 70120 670	FOURNITURES BUREAU - C.C.R.	150 \$
02 70120 681	ELECTRICITE - C.C.R.*	6 900 \$
02 70122 141	SALAIRE MONITR.,GARD.,REMP*	4 000 \$
02 70123 141	ENTRETIEN MÉNAGER - CCR	2 300 \$
02 70130 141	SALAIRE - ENTRETIEN, PATINOIRE	3 315 \$
02 70130 200	COT. EMPLOYEUR - PATINOIRE	500 \$
02 70130 252	C.S.S.T. - PATINOIRE	87 \$
02 70130 522	ENT. ET REP. SURFACE DESJARDINS	2 000 \$
02 70130 525	ENT. ET REP. ZAMBONI - PATINOIRE	1 000 \$
02 70130 526	ENT. ET REP. MACH. ÉQUIP. - PATINOIRE	1 400 \$
02 70130 682	PROPANE GARAGE ZAMBONI - PATINOIRE	1 500 \$
02 70151 141	SALAIRE ENT. EXT. - SAISONNIER	13 000 \$
02 70151 200	COT. EMPLOYEUR - SAISONNIER	2 080 \$
02 70151 252	CSST - SAISONNIER	390 \$
02 70151 310	FRAIS DEPLACEMENT - SAISONNIE*	800 \$
02 70160 951	PARC LINEAIRE DES BOIS-FRANCS*	2 362 \$
02 70161 951	MONT APIC*	649 \$
02 70162 951	CENTRE AQUATIQUE REGIONAL	2 026 \$
02 70190 970	POLITIQUE SPORT-ACTION	2 500 \$
02 70193 970	PARTENAIRES 12-18	2 090 \$
02 70195 141	SALAIRE RÉGULIER - GYMLYST	11 500 \$
02 70195 200	COT. EMPLOYEUR - GYMLYST*	2 012 \$
02 70195 252	C.S.S.T. - GYMLYST	345 \$
02 70195 331	TELEPHONE - GYMLYST*	1 000 \$
02 70195 340	PROMOTION - GYMLYST*	300 \$
02 70195 522	ENT. ET REP. LOCAL - GYMLYST*	300 \$
02 70195 526	ENT. RÉP. APPAREILS - GYMLYST*	1 200 \$

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 70195 660	ARTICLES NETTOYAGE - GYMLYST*	150 \$
02 70195 725	ARTICLES DE SPORTS - GYMLYST*	400 \$
02 70230 141	SALAIRE ENTRETIE -BIBLIOTHEQU*	1 335 \$
02 70230 200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -B*	125 \$
02 70230 252	C.S.S.T. - BIBLIOTHEQUE	35 \$
02 70230 414	SIMBA INFORMATIQUE - BIBLIO*	1 500 \$
02 70230 451	CENTRALE ALARME - BIBLIO*	75 \$
02 70230 493	RELATION EXTERIEURES - BIBLIO*	300 \$
02 70230 494	COTISATION C.R.S.B.P - BIBLI*	8 200 \$
02 70230 522	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE*	260 \$
02 70230 681	ELECTRICITE - BIBLIOTHEQUE*	1 600 \$
02 70230 970	SUBVENTION COMITE BIBLIOTHEQU*	750 \$
02 70259 141	SALAIRE - GARE	3 000 \$
02 70259 200	COTISATIONS EMPLOYEUR - GARE	450 \$
02 70259 252	C.S.S.T. - GARE	75 \$
02 70259 310	FRAIS DEPLACEMENT - GARE	150 \$
02 70259 345	PUBLICITÉ - GARE	500 \$
02 70259 499	AMENAGEMENT EXPOSITION - GARE	2 000 \$
02 70259 522	ENT. REP. - GARE	1 500 \$
02 70259 681	ELECTRICITE - GARE	740 \$
02 70290 951	QUOTE PART MRC CULTURE	1 757 \$
02 92100 840	INTERETS - DETTES LONG TERME	61 500 \$
02 99200 811	INTERETS - MARGE	1 000 \$
03 50000 000	REMBOURSEMENT EN CAPITAL	140 250 \$

ADOPTÉ

009-2009
Non capitalisation
minimale

Il est proposé par : Normand Raby
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE les dépenses relatives à l'achat d'équipements jusqu'à une valeur maximale de 500.00 \$ ainsi que l'achat d'infrastructures jusqu'à une valeur maximale de 1 000.00 \$ soient prises à même le budget de dépenses annuel, et partant, ne soient pas capitalisés.

ADOPTÉ

010-2009
Traitement des
comptes
recevables

Il est proposé par : Sylvain Labrecque
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil demande à la directrice générale d'aviser par courrier recommandé tous les contribuables qui n'ont pas payés leurs taxes municipales de l'année 2008 et antérieures, qu'ils doivent le faire d'ici le 31 janvier 2009. Advenant un non-paiement des taxes, le tout sera transmis à la MRC de l'Érable pour vente et tous les frais inhérents seront à la charge du contribuable. Dans un tel cas, il est à noter que l'ouverture de dossier à la MRC ainsi que la désignation cadastrale qui devra être effectuée par un notaire représentent des frais minimum de 110.00\$ par fiche de contribuable.

ADOPTÉ

011-2009
Déneigement rang
5-6

Il est proposé par : Viateur Fournier
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture de Jean-Paul Laflamme au montant de 186.24\$ pour la location d'équipement pour le déneigement du Rang 5 et 6. La somme sera puisée au poste Contrat chemins d'hiver (02 3000 443).

ADOPTÉ

012-2009
Acceptation de
l'entente pour la
gestion des ponts
municipaux

ATTENDU que, en vertu du troisième alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie, le gouvernement peut reconnaître à certains ponts un caractère stratégique afin que la gestion de ces ponts relève du Ministre des Transports ;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



ATTENDU que le décret no 98-2003 du 29 janvier 2003 et ses mises à jour subséquentes ont été modifiés par le décret no 1176-2007 du 19 décembre 2007 pour reconnaître un caractère stratégique à certains ponts situés dans les municipalités qui comptaient 100 000 habitants et moins le 31 janvier 2001 ;

ATTENDU que le Ministre des Transports assume la responsabilité des Éléments structuraux et des Dispositifs de retenue des Ponts énumérés à l'annexe du décret 1176-2007 du 19 décembre 2007 et que les municipalités continuent à entretenir la chaussée, les trottoirs, le drainage et l'éclairage de ce Ponts ;

ATTENDU l'entente rédigée par le Ministère des Transports visant à établir les responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal ;

Il est proposé par : Normand Raby
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte l'entente révisée numéro 15-0312 rédigée par le Ministère des Transport ;

QUE ce conseil autorise le maire, Monsieur Marcel Beaudoin, et la directrice générale, Madame Suzy Côté, à signer l'entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

013-2009
Offre de service
pour les analyses
d'eau potables et
usées

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de Biolab pour les analyses en laboratoire des eaux potables et usées :

Il est proposé par : Yves Boissonneault
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil accepte les soumissions A-5152 et A-5153 de Biolab pour les analyses d'eaux pour la somme de 2 891.43\$ pour l'eau potable et la somme de 1140.36\$ pour les eaux usées, taxes et transport en sus. Cette dépense sera puisée aux postes Analyse eau potable (02 41300 444) et Analyse eaux usées (02 41400 445).

ADOPTÉ

Dépôt des résultats
des travaux de
réhabilitation des
puits

La directrice générale dépose les résultats des travaux de réhabilitation des puits municipaux effectués par Laforest Nova Aqua.

014-2009
Remboursement à
la CDEL
concernant le
prolongement du
réseau électrique
rue Industrielle

Il est proposé par : Dany Bolduc
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise le paiement d'une somme de 292.69\$ à la Corporation de développement économique de Lyster pour le remboursement de ses dépenses pour le prolongement du réseau électrique sur la rue Industrielle. La somme sera puisée au poste CDEL (02 62100 959)

ADOPTÉ

015-2009
Demande à la
CPTAQ de M.
Bertrand Houle

ATTENDU la demande présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole par Monsieur Bertrand Houle à l'effet de pouvoir continuer à extraire du galet sur sa propriété ;

ATTENDU que cette demande n'a aucun effet négatif sur le développement des activités agricoles ;

ATTENDU que cette demande apporte une amélioration de la qualité de la surface cultivée ;

ATTENDU que cette demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité ;

ATTENDU que cette demande ne contrevient à aucun autre règlement de la municipalité ;

Il est proposé par : Viateur Fournier
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil approuve la demande de Monsieur Bertrand Houle adressée à la CTPAQ et recommande à

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



<p>016-2009 Contrat Propane GRG</p>	<p>celle-ci de l'autoriser.</p> <p>ADOPTÉ</p> <p>Il est proposé par : David Boissonneault et résolu à l'unanimité des conseillers :</p> <p>QUE ce conseil autorise la directrice générale, Madame Suzy Côté, à signer le contrat d'équipement et d'approvisionnement en combustible numéro 7717 de Propane GRG inc.</p>
<p>Période de questions</p>	<p>ADOPTÉ</p> <p>Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.</p>
<p>017-2009 Demande de la CDEL</p>	<p>CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 93 de la <i>Loi sur les compétences municipales</i> en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006, toute municipalité peut constituer des organismes pour la promotion industrielle, commerciale ou touristique, comme cela était possible suivant les dispositions législatives existant antérieurement à cette date ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'à cette fin, la Corporation de développement économique de Lyster inc. a été constituée le 2 octobre 1996, suivant la <i>Loi sur les compagnies</i>, Partie III (L.R.Q., c. C-38) et qu'elle a dûment été immatriculée au registre des entreprises sous le numéro 1146191953 ;</p> <p>CONSIDÉRANT que l'article 90 de la <i>Loi sur les compétences municipales</i> permet à la ville d'accorder toute aide qu'elle juge appropriée en matière de développement économique local ;</p> <p>CONSIDÉRANT que les objectifs poursuivis par la Corporation de développement économique de Lyster inc., soit de favoriser l'implantation d'industries, de commerces et de résidences dans la Municipalité de Lyster et d'organiser, de stimuler et d'appuyer le développement économique de la municipalité, sont conformes aux dispositions susmentionnées de la <i>Loi sur les compétences municipales</i> ;</p> <p>CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge à propos d'aider financièrement la Corporation de développement économique de Lyster inc., notamment afin de lui permettre de favoriser le développement résidentiel sur le territoire de la municipalité.</p> <p>Il est proposé par : Normand Raby et résolu à l'unanimité des conseillers :</p> <p>QUE la Municipalité de Lyster approprie, à même son fonds général, une somme de 3 000\$ qu'elle autorise à verser à titre de contribution à la Corporation de développement économique de Lyster inc. pour la réalisation de ses objets. La somme sera puisée dans le compte Promotion-municipalité (02 69000 999).</p> <p>ADOPTÉ</p>
<p>018-2009 Appui au Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis</p>	<p>CONSIDÉRANT que la détresse psychologique est un phénomène malheureusement très présent en milieu rural ;</p> <p>CONSIDÉRANT que cette détresse psychologique est sous-jacente au taux de suicide élevé chez les personnes de 40 ans et plus sur notre territoire ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'une volonté d'agir afin de dépister, référer et soutenir les personnes en état de vulnérabilité psychologique et émotionnelle est présente ;</p> <p>CONSIDÉRANT que la culture de concertation nécessaire au bon déroulement de ce laboratoire est déjà existante au sein de l'ensemble des partenaires ;</p> <p>CONSIDÉRANT qu'un continuum de services en santé mentale est déjà en place mais mal connu dans le réseau local couvert par le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable ;</p> <p>CONSIDÉRANT que le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis inc. détient l'expertise nécessaire afin de mener à bien ce laboratoire ;</p>

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



CONSIDÉRANT que le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis inc., en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux d'Arthabaska et de l'Érable et ses autres partenaires, nous propose une façon novatrice et humaine de faire face à la situation ;

Il est proposé par : Dany Bolduc
et résolu à l'unanimité des conseillers :

D'APPUYER le projet de Laboratoire rural tel que décrit dans le projet qui est soumis par le Réseau de Prévention Suicide des Bois-Francis inc.

ADOPTÉ

019-2009
Renouvellement à
GROBEC

Il est proposé par : Sylvain Labrecque
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil renouvelle son adhésion à GROBEC pour l'année 2009-2010 au coût de 50\$.

ADOPTÉ

020-2009
Remboursement à
Nathalie Martel

Il est proposé par : Viateur Fournier
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil autorise un remboursement de 212.50\$ à Madame Nathalie Martel pour le transport par ambulance effectué le 9 décembre 2008 lors de son accident du travail. La dépense sera puisée au poste Frais de déplacement – saisonnier (02 70151 310).

ADOPTÉ

021-2009
Levée de
l'assemblée

Il est proposé par : David Boissonneault
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE cette session soit levée à 21 h 45.

ADOPTÉ

Marcel Beaudoin
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits
budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites
par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière